



1ère ENQUÊTE SUR LE HARCÈLEMENT ENTRE ELEVES DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

RESULTATS, TENDANCES, PROPOSITIONS

Bertrand GARDETTE
Jean-Pierre BELLON

Sommaire

Préam	bul	e	p. 3
l-	Les	s faits observés dans les transports scolaires	p. 7
	a.	Les observations de nuisances occasionnelles	
	b.	Les observations de nuisances ou d'atteintes fréquentes	
	c.	Le sentiment d'insécurité	
II-	Les	s victimes d'intimidations ou de violences dans les transports	p. 12
	sco	plaires	
	a.	Nature des faits subis	
	b.	Fréquence des problèmes rencontrés	
	c.	Identification des agresseurs	
	d.	Sentiment d'insécurité	
	e.	A qui en parlent les victimes ?	
III-	Pro	oblèmes rencontrés à l'école	p. 18
IV-	Lie	n entre harcèlement dans les transports et harcèlement à l'école	p. 20
V-	Со	nclusion	p. 23
VI-	Su	ggestions de pistes d'actions	p. 25
Les au	teui	rs de l'enquête	p. 27
Remer	cier	ments	p. 28

Préambule

En France le harcèlement entre pairs a été longtemps méconnu, sous-estimé ou intégré dans une réflexion plus générale sur la violence scolaire. C'est seulement à partir de 2011 que le ministère de l'Éducation nationale a commencé à mettre en œuvre une politique spécifique de prévention et de traitement des situations. Mais la question du harcèlement dans cet espace si particulier que sont les transports scolaires ne semble pas avoir suscité de prise de conscience spécifique ; elle n'a jamais fait l'objet d'un état des lieux quantitatif qui aurait permis d'en évaluer la prévalence. De là à penser qu'il ne se passe rien de notable, de dérangeant ou d'angoissant dans les transports, que les relations entre élèves y sont soit apaisées soit à minima indifférentes, il y a un pas qu'aucune personne adulte ne se garderait pourtant de franchir. Espace transitoire entre le domicile et l'école, le bus scolaire est un univers à part qui réunit des populations extrêmement hétérogènes en âges, parcours scolaires, sociabilités et savoir-être, toutes confiées au seul conducteur de bus. Contrairement aux autres lieux institutionnels que les enfants et adolescents fréquentent, il n'y a aucun référent éducatif dans les cars.

Alors nécessairement, il se passe des choses dans les transports scolaires, des conflits, des tensions, du harcèlement, mais dans quelles proportions et selon quelles logiques ? Et pourquoi a-t-il fallu attendre autant de temps avant que les adultes s'intéressent de plus près à cette question ? Lorsqu'en 2007, nous réalisons la première enquête statistique française visant à mesurer la fréquence du harcèlement dans les établissements scolaire¹, nous constatons qu'un quart des élèves disent ne pas se sentir en sécurité dans le collège et son environnement immédiat. Parmi ces enfants, 11%, les plus jeunes, surtout les filles, avouent que l'origine de cette insécurité se trouve sur le trajet entre le domicile et l'école. À l'époque nous n'avions pas été en mesure de mettre en place les investigations nécessaires pour affiner notre perception du problème. Monter une enquête spécifique, de surcroît inédite, supposait des moyens, une cartographie des nombreuses difficultés techniques à surmonter et surtout une volonté institutionnelle.

Le défi de dresser un premier état des lieux sur le harcèlement dans les transports scolaires a été relevé par la Région Auvergne Rhône Alpes à l'automne 2018.

Les objectifs :

L'objectif premier de cette enquête est d'évaluer la proportion d'élèves victimes de harcèlement et de déceler d'autres formes de relations inopportunes dans les transports collectifs. Ces éléments sont extraits des observations réalisées par les élèves, mais aussi de leur propre expérience des transports scolaires. Ils permettent également de repérer des différences et des constantes et de définir des typologies d'élèves plus exposés. L'enquête va également tenter d'établir si le harcèlement dans les transports scolaires est la simple poursuite du harcèlement à l'école ou les ennuis rencontrés dans les bus obéissent à une dynamique autonome.

¹ Publiée dans J-P. Bellon, B. Gardette, *Harcèlement et brimades entre élèves, La face cachée de la violence scolaire*, Paris, Fabert, 2010.

Les élèves dans le bus scolaire, un groupe bien particulier

Les élèves transportés par bus scolaire constituent un groupe bien particulier dont la dynamique s'inscrit dans la quotidienneté du transport et la brièveté du temps de trajet (moins d'une heure). Les relations entre jeunes y sont moins formelles, moins structurées autour d'attentes instituées. À l'exception du conducteur du bus, les adultes, figures d'autorité, y sont absents.

Constitution d'une population de l'enquête

840 usagers des transports scolaires (45.7% de filles et 54.3% de garçons) ont été interrogés sur 10 lignes régulières de bus dans quatre départements de la région Auvergne Rhône Alpes :

- L'Ardèche (254 élèves),
- La Drôme (180 élèves),
- La Savoie (195 élèves) et
- La Haute-Savoie (211 élèves).

Ces quatre départements ont été choisis parce que la Région y assure entièrement le pilotage des transports scolaires.

Le niveau de classe est identifié pour 409 collégiens et 307 lycéens et 7 étudiants de BTS. 20 élèves de BEP, empruntant tous la même ligne du même département (Drôme), ont également répondu. Ce microgroupe composé d'élèves au profil insuffisamment défini ne sera pas intégré dans l'analyse. L'identification sexuelle (garçons ou filles) a été renseignée par 399 garçons et 309 filles. 784 questionnaires ont été convenablement complétés, ils constituent la base statistique de cette enquête.

Les faits d'intimidation, d'atteintes aux personnes ou aux biens et les situations de harcèlement Deux types de violence sont étudiés dans l'enquête.

- Les agressions corporelles (catégorie « *frappé* ») et atteintes aux personnes et aux biens (catégorie « *affaires abîmées* ») constituent les atteintes physiques.
- Les trois catégories de violences verbales (*moqueries, ostracisme et surnoms*) constituent les **atteintes d'ordre psychologique**.

Ces catégories sont celles que nous utilisons depuis 2007 dans nos enquêtes sur le harcèlement scolaire. Nous connaissons leur pertinence et leur caractère opératoire. L'utilisation de critères stables dont la pertinence a été démontrée facilite les comparaisons D'autres critères auraient probablement pu être ajoutés, notamment les atteintes à connotation sexiste ou sexuelle et les vols d'affaires personnelles dont les téléphones portables.

Les situations de harcèlement

Pour qualifier les faits de harcèlement, les cinq types d'atteintes aux personnes (moqueries, exclusions, surnoms, coups, affaires abîmées) ont été reprises. Elles sont évaluées en fonction de leur fréquence (faits subis *très souvent* et *souvent*) puisque la répétition des faits est une des caractéristiques essentielles du harcèlement. Ces critères, retenus pour leur pertinence opératoire, sont ceux que nous avons utilisés dans toutes les enquêtes réalisées depuis 2007. La stabilité de cette définition statistique du harcèlement permet d'effectuer des comparaisons fiables.

Menaces, intimidations et autres atteintes aux personnes

En dehors du harcèlement d'autres formes de violences existent dans les transports scolaires. Elles ne possèdent pas le caractère répétitif du harcèlement, sont probablement plus aléatoires et donc moins prévisibles. Cependant elles contribuent au sentiment général d'insécurité. Repérées par leur moindre fréquence (faits survenus *quelques fois*), elles peuvent être la prolongation du harcèlement ou avoir une origine et un fonctionnement indépendants. Pour les distinguer des élèves harcelés, nous parlerons d'élèves « *ennuyés* » lorsque nous évoquerons les enfants subissant ce type d'atteintes plus occasionnelles.

Définition des taux de violences et de harcèlement

Deux modes de calcul sont proposés : le taux brut d'élèves concernés et la répartition moyenne des formes d'intimidations.

1. Taux brut d'élèves concernés :

Pour chaque catégorie étudiée, un taux d'élèves concernés sera fourni préalablement à l'analyse. Ce chiffre brut renseigne sur la fréquence des faits observés ou subis. Il est le pourcentage obtenu en divisant le nombre d'élèves ayant donné au moins une réponse affirmative par le nombre total de personnes interrogés et identifiables correctement soit 784 enfants. Ainsi, 183 élèves disent avoir vu au moins une des cinq formes d'intimidations ou de violences se produire souvent ou très souvent dans le bus, observations qui sont donc partagées par 23.3% des usagers des transports. Ce taux est celui qui transcrit quantitativement le plus fidèlement la réalité du vécu des élèves, mais il ne permet pas de comprendre la nature des problèmes.

2. Répartition moyenne des intimidations :

La nature des intimidations et des violences sera étudiée à travers la moyenne des cinq critères étudiés (moqueries, ostracisme, surnoms, coups, affaires abîmées). À titre d'exemple, Si 46.3% des élèves ont entendu des moqueries, 32.3% ont constaté de l'ostracisme, 35.3% ont entendu des surnoms, 17.4% ont vu des coups et 11.6% observés des dégradations d'affaires, la moyenne de leurs observations sera donc de 28.5% par catégorie. Cette moyenne fournit des tendances à minima, cependant cette méthode de calcul permet de déceler les types de violences les plus utilisés ainsi que la surexposition de catégories particulières de la population (les filles, les collégiens, les lycéennes de la Drôme, etc...). Elle permet aussi d'affiner la compréhension de la dynamique des intimidations et des violences.

Passation.

En matière de harcèlement à l'école, l'établissement scolaire a toujours été le lieu propice à une passation optimale d'une enquête, le thème et l'organisation du temps scolaire se prêtant parfaitement à cette investigation. Il en aurait probablement été de même avec un questionnaire sur le harcèlement dans les transports scolaires. Cependant, cette possibilité ne s'est pas avérée réalisable. Dans les quatre départements pilotes, la collecte des données a été réalisée par des enquêteurs dans les bus scolaires.

La passation de l'enquête dans les bus a été confiée à la société *Objectif Terrain*. 10 enquêteurs recrutés par cette société ont d'abord été réunis dans les locaux du Conseil Régional pour une séance au cours de laquelle le contenu de l'enquête leur a été présenté par Jean-Pierre Bellon. Ils ont ensuite fait passer l'enquête directement dans les bus scolaires au cours de la semaine de la semaine du 4 au 8 février 2019.

I- Les faits observés dans les transports scolaires

Taux Brut d'Élèves Concernés (TBEC)

Proportion d'élèves ayant observé quelques fois, souvent ou très souvent des intimidations dans les transports scolaires : 60.5%

Proportion d'élèves ayant observé des faits de harcèlement dans les transports scolaires : 23.3%

A-Nombre de témoins ayant vu au moins une atteinte dans les transports scolaires (TBEC)

	Témoins ennuis	Témoins			
	(très souvent,	harcèlement		% Observations	Dont %
	souvent,	(très souvent ou		ennuis dans le	Observations
	quelques fois)	souvent)	Total	bus	harcèlement
Total	474	183	784	60,5%	23,3%
Ardèche	138	48	239	57,7%	20,1%
Drôme	123	63	163	75,5%	38,7%
Savoie	97	31	187	51,9%	16,6%
Haute-					
Savoie	116	41	195	59,5%	21,0%

Répartition moyenne des intimidations (RMDI)

28.5% des élèves déclarent avoir observé des atteintes morales ou physiques (très souvent, souvent ou quelques fois) à l'encontre des usagers des transports scolaires.

Les violences ou intimidations verbales sont plus fréquentes : les moqueries arrivent en tête (46.3% des élèves en ont vues), suivies des surnoms (35.3%) et de la mise à l'écart (ostracisme, 32.3%). Les violences physiques sont désignées par 17,4% des élèves et les affaires abîmées par 11.6% d'entre eux. Notons que pour cette dernière catégorie, l'atteinte aux affaires est occasionnelle, seuls 2.6% disent l'observer régulièrement.

La fréquence et la répartition des formes d'intimidations ou violences sont globalement homogènes quelles que soient les catégories étudiées (tableau 1). Quelques différences de perception ressortent entre les filles qui constatent plus d'atteintes physiques (frappé et affaires abimées) et les garçons qui observent plus de moqueries.

1-Faits observés dans les transports scolaires : réponses par sexe ou par type d'établissement

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires abimées	Moyenne
Population totale	46.3%	32.3%	35.3%	17.4%	11.6%	28.5%
Filles	40.0%	30.2%	37.5%	21.6%	14.9%	28.8%
Garçons	49.5%	33.6%	30.4%	15.3%	10.1%	28.4%
Collège	47.9%	32.2%	34.2%	17.2%	11.3%	28.4%
Lycée	44.6%	33.0%	36.7%	17.6%	12.5%	28.8%

En revanche, des variations sont perceptibles dans l'analyse des réponses par département (tableau 2). Les moyennes d'observations de l'Ardèche, la Savoie et la Haute-Savoie se situent dans la même fourchette (entre 24.3% pour la Savoie et 28.1% pour l'Ardèche), les variations portent sur la nature des intimidations. La répartition violences physiques / violences verbales est globalement identique.

Les réponses des usagers des transports scolaires de la Drôme mentionnent un taux d'observations significativement plus élevé (40.5% de faits observés soit 40% de plus que la moyenne de la population).

Les violences verbales (moquerie, ostracisme, surnoms) sont supérieures de plus d'un tiers (34.5%) dans la Drôme, les atteintes physiques (coups et affaires abimées) de plus de 70%. Une investigation complémentaire concernant ce département semble nécessaire.

2- Faits observés dans les transports scolaires : réponses par département

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires abimées	Moyenne
Total	46.3%	32.3%	35.3%	17.4%	11.6%	28.5%
Ardèche	38.3%	36.8%	35.2%	16.1%	14.2%	28.1%
Drôme	62.6%	42.5%	48.3%	30.2%	19.6%	40.5%
Savoie	38.2%	27.7%	28.8%	17.5%	9.7%	24.3%
Haute-	47.3%	23.3%	34.0%	11.9%	9.1%	25.0%
Savoie						

Un petit tiers (28.5%) des élèves disent avoir vu des faits réguliers d'intimidation, de violences verbales ou d'atteintes physiques dans les transports scolaires. L'analyse de la fréquence de ces observations permet de mieux appréhender la réalité des difficultés rencontrées. Les chiffres des tableaux précédents sont la somme des observations faites « *très souvent* », « *souvent* » et « *quelques fois* ». La dissociation de ces fréquences est nécessaire pour affiner la compréhension des problèmes.

Les observations de nuisances occasionnelles

La catégorie « *quelques fois* » regroupe des faits non réguliers ou de faible fréquence, la formulation des questions n'offrant pas la possibilité de distinguer l'un de l'autre. Ces situations vécues quelques

fois, probablement plus aléatoires que les autres, ne sont pas systématiques. Elles ne participent pas à la routine de l'agression et ne possèdent pas, en conséquence, l'impact psychologique du harcèlement. Elles sont plus circonstancielles, plus difficiles à anticiper, mais contribuent à l'installation d'un climat anxiogène.

3- Faits observés «	auelaues	fois » dans	les transi	ports scolaires

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires	Moyenne
					abimées	
Total	35.6%	22.8%	23.1%	11.8%	9.1%	20.4%
Filles	29.9%	20.1%	23.5%	14.6%	12.7%	20.1%
Garçons	38.8%	24.5%	22.6%	9.9%	7.5%	20.6%
Collège	30.5%	20.9%	22.5%	11.3%	9.3%	19.7%
Lycée	36.5%	25.5%	23.4%	12.2%	9.3%	21.3%
Ardèche	31.6%	28.9%	26.9%	9.4%	11.4%	21.6%
Drôme	43.1%	25.9%	22.7%	19.0%	15.1%	25.1%
Savoie	28.3%	20.4%	20.4%	14.4%	8.2%	18.3%
Haute-	40.4%	13.4%	22.5%	7.6%	6.7%	18.0%
Savoie						

20.4% des élèves notent que les faits observés se produisent « *quelques fois* ». D'une catégorie à l'autre, les écarts à la moyenne sont resserrés. Les constatations des lycéens sont plus fréquentes que celles des collégiens (21.3% contre 19.7%). Les garçons relèvent plus de violences verbales.

La surexposition des élèves de la Drôme est moins marquée en ce qui concerne les faits occasionnels, cependant les atteintes physiques aux personnes et aux biens demeurent incontestablement élevées.

Les observations de nuisances ou d'atteintes fréquentes

8.1% des usagers des transports scolaires ont observé des atteintes fréquentes ou très fréquentes à l'encontre d'autres élèves (tableau 4). Ces observations se rapprochent des faits de harcèlement si elles sont commises sur le même individu, mais elles peuvent également révéler une ambiance particulièrement délétère sur une ligne donnée si ces atteintes touchent plusieurs élèves.

Les typologies des agressions occasionnelles (*quelques fois*) ou régulières (*très souvent* ou *souvent*) sont différentes. Dans le premier cas, les moqueries prédominent tandis que les trois formes de violences psychologiques (surnoms, moqueries, ostracisme) sont utilisées dans des proportions équivalentes dans le cas d'agressions régulières.

Les filles et les collégiens (8.7%) relèvent plus fréquemment de faits observés souvent ou très souvent. Les affaires abîmées constituent une atteinte occasionnelle (quelques fois). Seulement 2.6% des usagers déclarent en observer régulièrement.

4- Faits observés « souvent et très souvent » dans les transports scolaires

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires abimées	Moyenne
Total	10.7%	9.4%	12.2%	5.7%	2.6%	8.1%
Filles	10.1%%	10.2%	14.0%	7.0%	2.3%	8.7%
Garçons	10.7%	9.0%	11.3%	5.4%	2.6%	7.8%
Collège	12.8%	11.3%	11.6%	5.9%	2.0%	8.7%
Lycée	8.1%	7.5%	13.3%	5.4%	3.2%	7.5%
Ardèche	6.7%	7.9%	8.3%	6.7%	2.8%	6.5%
Drôme	19.5%	16.7%	25.6%	11.2%	4.5%	15.4%
Savoie	9.9%	7.3%	8.4%	3.1%	1.5%	6.0%
Haute-Savoie	6.9%	9.9%	11.5%	4.3%	2.4%	7.0%

28.5% des élèves observent des faits d'incivilité, d'intimidation ou d'agressions physiques ou verbales dans les transports scolaires.

S'il existe une diversité importante des situations, deux typologies d'atteintes émergent, identifiables par rapport à la fréquence de leur survenue. C'est en effet la fréquence, plus que la nature des faits, qui semble déterminante. Les faits occasionnels sont plus observés par les garçons et les lycéens tandis que les événements réguliers sont relevés par les filles et les collégiens.

Sentiment d'insécurité

Même si les observateurs ne sont pas les victimes, les situations de violences relevées ont un indéniable caractère anxiogène. Pour l'ensemble de la population interrogée, 12.9% des élèves disent ne pas se sentir en sécurité dans les transports scolaires. Cette proportion passe à 16.2% pour ceux qui constatent des faits de violences occasionnels et à 22.5% dans le cas d'atteintes fréquentes. En conséquence, les témoins éprouvent plus un ressenti d'insécurité engendré par les observations d'atteintes à autrui qu'ils n'en subissent les faits. Pour eux la fréquentation des transports scolaires les amène à craindre d'être victimes d'intimidations ou d'agressions plus ou moins aléatoires donc particulièrement difficiles à anticiper. À titre de comparaison, rappelons que le sentiment d'insécurité est également présent dans les établissements, particulièrement en collège où, chiffres constants de nos enquêtes sur le harcèlement de 2007 et 20015, plus de 20% des élèves déclarent ne pas fréquenter certains espaces scolaires parce qu'ils ne s'y sentent pas en sécurité.

4.1-Proportion d'élèves ne se sentant pas en sécurité dans les transports scolaires

Total	12.9%
Observateurs de violences occasionnelles	16.2%
Observateurs de violences régulières ou très régulières	22.5%
Filles	13.3%
Garçons	11.3%
Collège	10.9%
Lycée	14.4%
Ardèche	15.6%
Drôme	15.7%
Savoie	11.5%
Haute-Savoie	6.5%

II- Les victimes d'intimidations ou de violences dans les transports scolaires

Taux Brut d'Élèves Concernés

Proportion d'élèves ayant subi quelques fois, souvent ou très souvent des intimidations dans les transports scolaires : 19.8%, dont proportion d'élèves ayant subi des faits de harcèlement dans les transports scolaires : 6.8%

B-Nombre d'élèves ayant subi au moins une atteinte dans les transports scolaires (TBEC)

					Dont %
	Ennuis (très souvent,	Harcelés		% ennuis	harcelés
	souvent, quelques	(très souvent ou		dans le	dans le
	fois)	souvent)	Total	bus	bus
Total	155	53	784	19,8%	6,8%
Ardèche	45	15	239	18,8%	6,3%
Drôme	47	18	163	28,8%	11,0%
Savoie	39	10	187	20,9%	5,3%
Haute-					
Savoie	24	10	195	12,3%	5,1%

Répartition moyenne des intimidations

Les faits d'intimidations ou de violences subis dans les transports scolaires sont issus des déclarations des élèves interrogés qui se prononcent par rapport à leur vécu personnel. S'il est relativement aisé de s'exprimer sur les faits observés, il est en revanche beaucoup plus difficile de reconnaitre en avoir été victime. Parce que la stratégie de la non-déclaration, ou de la sous-déclaration, existe dans ces circonstances, le risque d'une sous-évaluation est à prendre en compte. Il convient donc d'avoir à l'esprit que les chiffres et les données analysés doivent être considérés comme une tendance plancher reflétant à minima la réalité.

En moyenne, 8.1% des élèves déclarent avoir rencontré des problèmes d'intimidations ou de violence dans les transports scolaires. Les atteintes déclarées sont en premier lieu psychologiques, les moqueries (13.4%) devancent les surnoms (10.7%) et l'ostracisme (6.8%). En ce qui concerne les atteintes aux personnes et aux biens, les élèves reconnaissent subir davantage de dégradations d'affaires (6.0%) que d'agressions physiques (3.3%).

Les déclarations des témoins (tableau 1) et celles des victimes (tableau 5) se rejoignent en ce qui concerne les violences psychologiques, l'ordre et les proportions des atteintes (moqueries, ostracisme, surnoms) sont identiques. En revanche la perception des atteintes physiques est différente. Les témoins observent plus d'agressions corporelles. 17.4% de ces derniers disent avoir vu des élèves se faire agresser physiquement alors que seulement 3.3% des victimes avouent avoir été frappées. Ce rapport de 1 à 5 entre les déclarations d'agressions physiques et les observations est important. Il s'explique pour partie par le fait qu'une agression dans les transports scolaires est

subie par une victime et vue par plusieurs témoins. Cependant, l'hypothèse d'une sous-déclaration des victimes, même si elle n'est pas statistiquement démontrable, ne peut pas être écartée.

8.8% des garçons se déclarent victimes contre 7.1% des filles, mais ces dernières disent subir plus d'atteintes physiques (frappé ou affaires abimées) que leurs homologues masculins.

Les collégiens, garçons comme filles, se disent moins concernés, dans des proportions significatives, par les violences que les lycéens (6.7% contre 9.9%). En fonction du sexe et du type d'établissement fréquenté une gradation des risques d'exposition est repérable. À l'échelle de la population totale interrogée, les collégiennes sont les moins exposées (6.2% d'entre elles rencontrent des problèmes) puis les collégiens (7.1%) suivis des lycéennes (8.3%). Ce sont les lycéens qui connaissent le plus grand risque de confrontation à la violence puisque 11,2% d'entre eux déclarent avoir eu des ennuis dans les transports scolaires. Quelques variations existent d'un département à l'autre (tableau 6.1) qui modifient marginalement cette gradation tout en confirmant systématiquement la surexposition des lycéens.

Nature et fréquence des faits subis

L'analyse par départements des faits subis par les élèves dans les transports scolaires confirme les tendances des faits observés (tableau 2). Les élèves de Haute-Savoie semblent subir moins de problèmes que leurs homologues des autres départements puisque 4.1% d'entre eux se disent victimes. À l'inverse, la Drôme confirme la tendance de surexposition déjà relevée dans la rubrique des faits observés. 13.5% des élèves de ce département sont confrontés à des problèmes, atteintes physiques comme psychologiques dans les transports. Si la gradation, du moins au plus exposé, aux faits de violences est similaire à la tendance générale (collégiennes, collégiens, lycéennes, lycéens), les proportions sont systématiquement supérieures d'au moins 50% à la moyenne de l'enquête.

Les chiffres du département de l'Ardèche montrent un équilibre entre élèves de collège (7.6% qui se disent victimes) et élèves de lycée (7.4%). La spécificité de l'Ardèche est les 9.6% des collégiennes se déclarant ennuyées dans les transports scolaires (tableau 6.1).

5-Proportion d'élèves ayant subi des ennuis dans les transports scolaires : réponses par sexe ou par type d'établissement

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires	Moyenne
					abimées	
Total	13.4%	6.8%	10.7%	3.3%	6.0%	8.1%
Filles	10.4%	5.2%	8.8%	4.2%	7.1%	7.1%
Garçons	15.8%	8.1%	12.2%	2.8%	5.1%	8.8%
Collège	11.3%	6.5%	9.5%	2.3%	4.0%	6.7%
Lycée	16.4%	7.3%	12.3%	5.0%	8.6%	9.9%

5.1- Proportion d'élèves victimes par sexe et type d'établissement

	Total	Collège	Lycée	Dont collège	Dont lycée
				souvent et très souvent	souvent et très souvent
Filles	7.1%	6.2%	8.3%	1.3%	1.9%
Garçons	8.8%	7.1%	11.2%	1.5%	3.9%

6- Proportion d'élèves ayant subi des ennuis dans les transports : réponses par département

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires abimées	Moyenne
Total	13.4%	6.8%	10.7%	3.3%	6.0%	8.1%
Ardèche	12.7%	7.3%	9.5%	3.6%	4.5%	7.5%
Drôme	19.6%	14.4%	18.6%	5.8%	9.3%	13.5%
Savoie	17.0%	4.2%	10.8%	3.0%	7.2%	8.4%
Haute-	6.3%	2.9%	5.7%	1.7%	4.0%	4.1%
Savoie						

6.1 : Proportion d'élèves ayant subi des ennuis dans les transports. Réponses par département et type d'établissement

	Collège	Collégiennes	Collégiens	Lycée	Lycéennes	Lycéens
Total	6.7%	6.2%	7.1%	9.9%	8.3%	11.2%
Ardèche	7.6%	9.6%	6.3%	7.4%	4.4%	9.8%
Drôme	10.5%	8.8%	12.2%	16.8%	13.7%	19.5%
Savoie	6.8%	3.2%	9.7%	10.8%	13.8%	8.5%
Haute-	2.9%	3.2%	2.8%	6.1%	3.9%	8.0%
Savoie						

Fréquences des problèmes rencontrés

Les atteintes physiques et psychologiques subies par les usagers des transports scolaires sont très nettement plus occasionnelles que régulières. 6.0% des élèves déclarent les subir quelques fois (tableau 7) tandis que 2.1% avouent une régularité d'agressions qui peut être qualifiée de harcèlement (tableau 8). Au regard de ces déclarations, le harcèlement dans les transports est plus de nature psychologique que physique, les coups et les affaires abîmées ne sont mentionnées que de manière marginale (moins de 1%). Les déclarations des victimes comme celles des témoins indiquent que les faits occasionnels surviennent environ 2.5 fois plus fréquemment que les faits réguliers.

7- Proportion d'élèves ayant subi des ennuis « quelques fois » dans les transports scolaires

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires abimées	Moyenne
Total	10.2%	5.3%	6.8%	2.6%	5.1%	6.0%
Filles	9.1%	3.2%	5.5%	3.2%	6.8%	5.6%
Garçons	11.0%	6.9%	7.9%	2.0%	3.8%	6.3%
Collège	9.0%	5.5%	6.0%	2.0%	4.0%	5.3%
Lycée	11.7%	5.0%	8.0%	3.3%	6.6%	6.9%
Ardèche	10.0%	5.5%	5.5%	2.7%	3.6%	5.4%
Drôme	14.5%	11.3%	12.1%	3.6%	7.9%	9.9%
Savoie	14.5%	3.6%	6.6%	3.0%	7.2%	7.0%
Haute-	2.9%	1.7%	4.6%	1.1%	2.9%	2.6%
Savoie						

8- Proportion d'élèves ayant subi des ennuis « souvent et très souvent » dans les transports scolaires

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires abimées	Moyenne
Total	3.3%	1.6%	3.8%	0.9%	0.9%	2.1%
Filles	1.1%	1.9%	3.2%	1.0%	0.3%	1.6%
Garçons	4.8%	1.3%	4.3%	0.8%	1.1%	2.5%
Collège	2.3%	1.0%	3.5%	0.3%	0.0%	1.4%
Lycée	4.7%	2.3%	4.3%	1.7%	2.0%	3.0%
Ardèche	2.7%	1.8%	4.1%	0.9%	0.9%	2.1%
Drôme	5.1%	2.8%	6.4%	2.2%	1.4%	3.6%
Savoie	2.4%	0.6%	4.2%	0.0%	0.0%	1.4%
Haute- Savoie	3.4%	1.1%	1.1%	0.6%	1.1%	1.5%

Identification des agresseurs

Loin d'être ennuyés par des personnes inconnues, les élèves victimes sont très majoritairement en mesure d'identifier leur agresseur. 80.2% d'entre eux disent en effet avoir été importunés par des élèves de leur classe ou de leur établissement. Seule catégorie dont les réponses se situent en dessous de la moyenne (75.9% d'identification), les filles ne sont pas confrontées aux mêmes difficultés en fonction de l'avancée dans la scolarité : 58.3% des collégiennes contre 88.2% des lycéennes disent connaître leur agresseur. En collège, les atteintes aux élèves les plus jeunes semblent plus aléatoires que les atteintes aux plus âgés (tableau 9.2). 50% des collégiens de 6ème et 71.4% des élèves de 5ème se déclarent en mesure d'identifier l'auteur de leur agression, proportion qui franchit la barre des 90% à partir de la 4ème.

8 élèves victimes sur 10 connaissent leur agresseur ce qui prouve qu'il existe indiscutablement une corrélation entre les ennuis subis dans les transports et le vécu scolaire des élèves dans leur établissement.

9-Connaissance de l'auteur

	Connait l'auteur	Filles	Garçons	Collège	Lycée
	des agressions				
Ennuyés quelques	80.2%	75.9%	82.7%	80.0%	80.4%
fois, souvent ou très					
souvent					

9.1-Connaissance de l'auteur par sexe et type d'établissement

	Connait l'auteur	Collégiennes	Collégiens	Lycéennes	Lycéens
	des agressions				
Ennuyés quelques fois,	80.2%	58.3%	94.4%	88.2%	76.5%
souvent ou très souvent					

9.2-Connaissance de l'auteur en collège

	Connait l'auteur des agressions (collège)	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3ème
Ennuyés quelques fois, souvent ou très souvent	80.0%	50.0%	71.4%	90.0%	100%

Sentiment d'insécurité

Pour l'ensemble de la population étudiée, 12.9% des élèves déclarent ne pas se sentir en sécurité dans les transports. Chez les élèves qui subissent des faits d'intimidation ou de violence (quelques fois, très souvent ou souvent) ce sentiment est quasiment deux fois plus présent, 23% d'entre eux disent l'éprouver. Les filles (29.2%) semblent y être plus exposées que les garçons (19.5%), les lycéens (27.8%) plus que les collégiens (17.5%). Quant aux élèves qui subissent des violences régulières (très souvent ou souvent), ils sont 31.1% à avouer ne pas se sentir en sécurité dans les transports.

À qui en parlent les victimes ?

Comme dans la plupart des situations d'agressions, le reflexe premier des élèves ennuyés dans les transports scolaires est de s'enfermer dans le silence. 35.2% d'entre eux ne parlent de leur problème à personne, proportion qui atteint 43.4% chez les collégiens. C'est ensuite vers les membres de la famille que se tournent un tiers des victimes (32.8%). 9.4% des élèves, probablement avec l'aide ou par l'intermédiaire de leur entourage, signalent les faits à un responsable des transports. Conducteurs, responsables de l'entreprise de transport ou service de la collectivité

territoriale de rattachement sont autant d'interlocuteurs susceptibles de recevoir ces signalements, signalements dont le traitement ne semble pas faire l'objet de formalisation ni de protocole de suivi.

Si les amis sont mis à contribution pour recevoir les doléances des victimes (21.1% d'entre elles en parlent à des camarades), ces dernières ne s'adressent jamais aux personnels de l'établissement scolaire, l'idée même de pouvoir le faire semble totalement étrangère aux élèves subissant des ennuis dans les transports scolaires. Seulement 1.6% des victimes ont recours aux conseils des personnels des lycées et collèges. Dans les départements de la Drôme et de la Haute-Savoie aucune victime ne s'est adressée aux personnels éducatifs, preuve de la profonde dissociation, pour ne pas dire de l'étanchéité, qu'il existe entre l'espace des transports et l'espace scolaire

10-S'il t'arrive que d'autres élèves t'ennuient dans les transports, à qui en parles-tu?

	À ma	À mes	À un adulte de	À un	À personne
	famille	amis	l'établissement	responsable des	
				transports	
Victimes dans	32.8%	21.1%	1.6%	9.4%	35.2%
les transports					
Victimes	26.1%	17.4%	2.2%	21.7%	32.6%
souvent ou très					
souvent					
Victimes	28.3%	15.1%	1.9%	11.3%	43.4%
collège					
Victimes lycée	37.9%	25.8%	1.5%	7.6%	27.3%

10.1 S'il t'arrive que d'autres élèves t'ennuient dans les transports, à qui en parles-tu ? Par département

	À ma famille	À mes amis	À un adulte de l'établissement	À un responsable des transports	À personne
Total victimes dans les transports (128 réponses)	32.8%	21.1%	1.6%	9.4%	35.2%
Ardèche Victimes (37 réponses)	35.1%	16.2%	2.7%	5.4%	40.5%
Drôme victimes (45 réponses)	35.6%	20.0%	0.0%	8.9%	35.6%
Savoie victimes (31 réponses)	29.0%	25.8%	3.2%	6.5%	35.5%
Haute-Savoie victimes (15 réponses)	26.7%	26.7%	0.0%	26.7%	20.0%

III- Problèmes rencontrés à l'école

Taux Brut d'Élèves Concernés

Proportion d'élèves ayant subi des faits de harcèlement à l'école : 7.8%

C-Nombre d'élèves déclarant avoir subi des faits de harcèlement à l'école (TBEC)

	Harcelés à l'école		
	(très souvent ou souvent)	Total	% harcelés à l'école
Total	61	784	7,8%
Ardèche	14	239	5,9%
Drôme	18	163	11,0%
Savoie	18	187	9,6%
Hte-Savoie	11	195	5,6%

Répartition moyenne des intimidations

Bien que centrée sur les problèmes rencontrés dans les transports, l'enquête incluait une série de questions destinées à évaluer les difficultés relationnelles subies par les élèves au sein de leur établissement. Les critères de nuisance retenus sont exactement les mêmes que ceux utilisés dans les transports (moquerie, exclusion, surnom, coups, affaires abîmées).

14.6% des élèves usagers des transports scolaires déclarent rencontrer des problèmes à l'école, les garçons (16.0% contre 12.8% des filles) et les lycéens (16.5% contre 13.3% des collégiens) étant plus exposés. 11.1% connaissent des ennuis occasionnels et 3.5% des atteintes fréquentes ou très fréquentes caractéristiques des faits de harcèlement. Cette dernière proportion, comparée aux données nationales concernant le harcèlement à l'école, est incontestablement sous-évaluée. Elle devrait théoriquement se situer dans une fourchette de 6 à 8%. Elle traduit la difficulté qu'éprouvent les élèves victimes à parler de leurs ennuis. Dans le cas des élèves victimes, le Taux Brut d'Élèves Concernés (TBEC, voir tableau ci-dessus) atténue significativement le biais des sous-déclarations. 61 élèves sur 784 disent avoir subi souvent ou très souvent au moins une des cinq formes d'intimidation étudiées. Dans ce cas, le taux de harcèlement scolaire, pour cette enquête, s'élèverait à 7.8%, proportion cohérente par rapport aux données nationales.

11-Proportion d'élèves déclarant subir des ennuis dans leur établissement scolaire : réponses par sexe ou par type d'établissement

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires abimées	Moyenne
Total	26.5%	13.8%	17.1%	6.5%	8.9%	14.6%
Filles :	22.9%	9.0%	16.4%	7.1%	8.5%	12.8%
Garçons:	29.5%	17.8%	17.6%	5.1%	9.3%	16.0%
Collège :	25.3%	12.5%	15.8%	4.5%	8.5%	13.3%
Lycée :	30.0%	15.9%	18.9%	8.3%	9.6%	16.5%

11.1-Proportion d'élèves déclarant être harcelés dans leur établissement scolaire : réponses par sexe ou par type d'établissement

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires abimées	Moyenne
Total	5.3%	3.6%	4.4%	2.2%	1.8%	3.5%
Filles:	2.0%	2.3%	2.8%	2.3%	1.1%	2.1%
Garçons:	8.1%	4.8%	5.7%	2.1%	2.4%	4.6%
Collège :	4.0%	3.0%	4.3%	1.5%	1.2%	2.8%
Lycée :	6.3%	4.0%	4.3%	2.6%	2.0%	3.8%

IV- Rapport ennuis dans les transports / harcèlement à l'école

61 élèves, 43 garçons et 18 filles, se déclarent victimes de harcèlement dans leur établissement. Ces situations de violence se poursuivent-elles dans les transports scolaires ou se cantonnent-elles au seul champ scolaire ?

38% des élèves harcelés à l'école sont également ennuyés (tableau 12) dans les bus. Le risque d'exposition aux problèmes dans les transports est donc multiplié par 4.5 par rapport à la population de l'enquête (8.1% d'usagers ennuyés). Cette proportion est encore plus importante en ce qui concerne les élèves harcelés à l'école également harcelés, c'est-à-dire ennuyés fréquemment ou très fréquemment, dans les bus (tableau 12.1). Dans ce cas, 14.9% des élèves harcelés dans leur établissement le sont aussi dans les transports contre 2.1% de la population totale. La risque d'exposition est alors 7 fois supérieur et semble plus concerner les filles (17.8% contre 13.7% pour les garçons) et les lycéens que les collégiens (18.6% contre 11.6%).

Les caractéristiques des agressions et leurs conséquences pour les victimes sont similaires que les élèves soient ennuyés ou harcelés dans les bus ou à l'école (tableau 12.4). Les mêmes proportions d'entre eux connaissent leurs agresseurs (autour de 80%), le sentiment d'insécurité est élevé et une part constante des victimes (environ un tiers) ne parlent de leur problème à personne.

Cette relation directe entre harcèlement dans les transports et harcèlement à l'école est confirmée quel que soit le sens de lecture de cette causalité (tableau 12.2 et 12.3). Une proportion significative des élèves harcelés dans les transports l'est également à l'école (tableau 12.2) et réciproquement (tableau 12.3). En ce qui concerne le harcèlement, l'univers scolaire et le temps des transports sont les espaces distincts mais complémentaires d'une seule et même violence.

12-Proportion d'élèves harcelés à l'école également dans les transports scolaires

•		_		•		
	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires abimées	Moyenne
Rappel population totale :	13.4%	6.8%	10.7%	3.3%	6.0%	8.1%
Harcelés à l'école	55.9%*	37.3%	49.2%	20.3%	27.1%	38.0%
Filles harcelées à l'école	66.7%	27.8%	66.7%	33.3%	44.4%	47.8%
Garçons harcelés à l'école	51.2%	41.5%	41.5%	14.6%	19.5%	33.7%
Collège :	56.7%	43.3%	50.0%	16.7%	23.3%	38.0%
Lycée :	55.2%	31.0%	48.3%	24.1%	31.0%	37.9%

^{*}Se lit : 55.9% des élèves harcelés à l'école sont également victimes de moqueries dans les transports scolaires

12.1-Proportion d'élèves harcelés à l'école qui subissent du harcèlement (souvent ou très souvent) dans les transports scolaires

	Moqueries	Ostracisme	Surnom	Frappé	Affaires abimées	Moyenne
Rappel population totale	3.3%	1.6%	3.8%	0.9%	0.9%	2.1%
Harcelés à l'école	23.7%	8.5%	28.8%	8.5%	5.1%	14.9%*
Filles harcelées à l'école	16.7%	16.7%	33.3%	16.7%	5.6%	17.8%
Garçons harcelés à l'école	26.8%	4.9%	26.8%	4.9%	4.9%	13.7%
Collège	16.7%	10.0%	26.7%	3.3%	0.0%	11.3%
Lycée	31.0%	6.9%	31.0%	13.8%	10.3%	18.6%

^{*}Se lit : 14.9% des élèves harcelés à l'école sont également harcelés dans les transports scolaires

12.2-Rapport entre les problèmes subis dans les transports et problèmes subis à l'école

	Pas de soucis à l'école	Ennuyés à l'école	Dont harcelés à l'école
Ennuyés rarement ou jamais dans les transports	86.1%*	13.9%	3.1%
Ennuyés dans les transports	60.7%	39.3%	13.1%
Dont ennuis fréquents ou très fréquents (harcelé dans les transports)	55.0%	45.0%	25.0%

Se lit : 86.1% des élèves qui ne sont pas ennuyés dans les transports scolaires ne rencontrent pas de problème à l'école

12.3-Rapport entre les problèmes subis à l'école et problèmes subis dans les transports (on garde ou on supprime car celui du dessus suffit)

	Ennuyés rarement ou jamais dans les	Ennuyés dans les transports	Dont ennuis fréquents ou très fréquents dans
	transports		les transports
Pas de soucis à l'école	92.6%	7.4%	1.8%
Ennuyés à l'école	82.3%	17.6%	4.3%
Dont ennuis fréquents ou très fréquents (harcelés à l'école)	62.0%	38.0%	14.9%

12.4-Caractéristiques des agressions sur les victimes

	Connait ses agresseurs dans les transports	Sentiment d'insécurité dans les transports	Ne parle à personne de ses problèmes
Ennuyés quelques fois, souvent ou très souvent dans les transports	80.2%	23.0%	34.5%
Harcelés dans les transports	80.0%	31.1%	33.3%
Ennuyés quelques fois, souvent ou très souvent à l'école	77.2%	17.8%	32.8%
Harcelés à l'école	80.0%	27.6%	45.7%

V- Conclusion

Au terme de cette première enquête menée en France dans les transports scolaires, il apparait que les faits d'intimidations, de violences et de harcèlement sont incontestablement présents lors des déplacements collectifs d'élèves.

- Un élève sur cinq se reconnait comme victime d'intimidation ou de violences dans les transports scolaires

19.8% des élèves reconnaissent subir ces intimidations ou ces violences dans les transports dont 6.8% de façon régulière ou très régulière, agression qui, dans ce dernier cas, est assimilable à du harcèlement. Les garçons et les élèves de lycées sont deux sous-populations plus exposés aux ennuis occasionnels ou réguliers. Dans le même temps, 60.5% des enfants disent avoir observé des atteintes morales ou physiques occasionnelles et un quart (23.3%) des violences fréquentes ou très fréquentes dans les bus.

Les intimidations psychologiques, moquerie, exclusion, surnoms, sont deux à trois fois plus fréquentes que les atteintes physiques aux personnes (coups) ou aux biens (affaires abîmées). Les formes d'agressions sont plus spontanément identifiées par les témoins que par des victimes qui éprouvent des difficultés à évoquer leurs problèmes, un tiers d'entre elles ne parlent de leurs ennuis à personne.

- Les intimidations occasionnelles, les violences régulières contribuent au sentiment d'insécurité.

De l'aveu de tous les usagers, les deux tiers des problèmes rencontrés dans les transports scolaires se produisant « quelques fois » sont donc occasionnels. La survenue de ces ennuis est plus aléatoire, elle ne s'inscrit pas dans la durée, mais elle possède un indiscutable caractère anxiogène qui n'impacte pas seulement les victimes. De 12.9% pour l'ensemble de la population interrogée, le sentiment d'insécurité dans les transports passe à 23% chez les élèves subissant des intimidations occasionnelles et grimpe à 31.1% chez les ceux élèves subissant des faits de harcèlement. Les observateurs ne sont pas épargnés par l'anxiété puis 16.2% des témoins de violences occasionnelles et 22.5% de violences régulières ressentent également ce sentiment d'insécurité. Les formes d'intimidations et de violences dans les transports scolaires ont donc des conséquences négatives pour l'ensemble des élèves utilisateurs d'une même ligne.

- Des agresseurs loin d'être inconnus

Quelle que soit la fréquence et la nature des intimidations ou des violences, les auteurs de ces actes sont très majoritairement connus des victimes. 80% d'entre elles sont en mesure d'identifier leurs agresseurs, identification d'autant plus aisée que ces derniers fréquentent le même établissement voire la même classe que les victimes. En d'autres termes, seul un agresseur sur cinq est une personne extérieure à l'univers scolaire de l'enfant intimidé ou harcelé.

- Un lien direct entre harcèlement dans les transports et harcèlement à l'école

Alors qu'il est pourtant parfaitement identifiable en tant que tel, l'espace-temps des transports scolaires ne possède pas une dynamique de sociabilité autonome, autrement dit, il n'est pas un lieu générant des relations, des enjeux ou des tensions de groupe qui lui sont propre. Les élèves rencontrant des ennuis ou subissant du harcèlement dans les transports connaissent également des problèmes, de nature et d'intensité similaires, dans leur établissement scolaire. 38% des élèves ennuyés occasionnellement à l'école le sont aussi dans les transports (contre 19.8% de la population totale ennuyée dans les bus) et 25.0% des élèves harcelés dans le bus le sont aussi à l'école (contre 6.8% pour la population totale). Transports et établissement scolaire sont donc deux lieux interconnectés dans lesquels s'exprime la même histoire de harcèlement entre élèves.

- Un réel problème de signalement et de prise en charge.

Pourtant dans l'esprit des élèves, des familles, mais également des personnels de l'institution scolaire, des entreprises de transports ou des collectivités territoriales de rattachement, la gestion des usagers, autrement dit du facteur humain est un véritable no-man's land. Chaque acteur semble bien dans l'incapacité d'identifier les compétences et les responsabilités qui lui incombent et celles qui incombent aux autres. À peine une victime sur 10 signale ses problèmes à un responsable des transports, un sur trois en parle à sa famille 35% s'enferment dans le silence et quasiment personne (1.6%) n'évoque le problème avec des personnels de l'établissement scolaire. L'école est donc la grande oubliée des signalements. Elle peut parfois vivre cet oubli comme une forme d'exonération d'actions dans la mesure où les faits de violences à l'encontre des élèves se déroulent hors ses murs.

VI-Suggestions de pistes d'actions

En nous appuyant sur les résultats de cette enquête ainsi que sur certaines expériences observées dans des pays étrangers, nous suggérons les pistes d'actions suivantes :

- 1- Ne pas laisser sans surveillance les enfants et les adolescents pendant le temps du trajet scolaire. À cette fin plusieurs possibilités peuvent être envisagées :
 - Faire appel à un personnel dédié. L'exemple du Consortium de transport scolaire d'Ottawa mérite à ce sujet d'être cité. Des brigadiers d'autobus scolaires sont recrutés parmi les élèves et les étudiants. Âgés de plus de 16 ans, leurs missions sont les suivantes : « Aider le conducteur dans l'application des règles de sécurité et à maintenir la discipline, aider les petits à se rappeler de descendre quand le moment est venu, signaler les cas d'infraction aux règlements au conducteur, collaborer avec le conducteur pour rappeler au besoin les consignes d'ordre et de sécurité...² ». Bertrand Gardette, lors d'un voyage d'étude au Canada en 2018, a pu observer l'efficacité de ce dispositif.
 - Faire appel à des adultes volontaires. Des parents d'élèves ne pourraient-ils pas être sollicités pour accompagner les enfants pendant le temps du transport ?
 - Mettre en place un système de vidéosurveillance dans les bus. Ce système permettrait d'éviter les violences les plus graves (coups, atteintes aux biens) et pourrait renforcer le sentiment de sécurité des élèves. Cependant, la plupart des formes de harcèlement étant souvent très peu visibles (moqueries, surnoms, mises à l'écart) la mise en place de la vidéosurveillance ne permettra pas d'éviter ce type de brimades.
- 2- Élaborer des procédures inter-institutionnelles de signalement et de réponses aux situations de violence ou de harcèlement dans les transports scolaires. À cette fin, plusieurs suggestions peuvent être faites. Nous nous inspirons ici de ce que nous avons pu observer en Suisse dans le canton de Vaud :
 - Tous les chauffeurs de bus scolaires participent à une séance de sensibilisation de deux heures en présence des représentants des établissements scolaires.
 - Un carnet de bord est élaboré à l'attention des chauffeurs qui mentionnent sur celuici tous les incidents qu'ils ont pu constater ou qui leur ont été rapportés.
 - Un canal de communication est établi entre les chauffeurs de bus et les établissements scolaires concernés.
 - La plupart des établissements scolaires du canton de Vaud étant formés à la Méthode de la Préoccupation partagée³, sitôt qu'un cas de harcèlement est signalé dans les

² http://transportscolaire.ca/

³ J-P. Bellon, B. Gardette, Harcèlement scolaire, le vaincre, c'est possible, La méthode de la Préoccupation partagée, Paris, ESF Éditeur, 2016.

transports, les personnels de l'école mettent en place les entretiens avec les élèves concernés.

- 3- Modifier et harmoniser les règlements intérieurs régissant les comportements attendus dans l'accès au bus et lors des trajets. Une charte commune à tous les départements concernés pourrait être élaborée. Elle mentionnerait explicitement la prohibition de toutes les formes de brimades et de violence au sein des bus ainsi que les comportements qui sont attendus de la part des élèves usagers des transports.
- 4- **Sensibiliser les élèves.** Une séance à destination des élèves usagers des transports scolaires pourrait être organisée dans chaque établissement. Les élèves seraient précisément informés des règles de comportement à adopter dans le bus, des sanctions qu'ils encourent s'ils les transgressent ainsi que des procédures de signalement en cas d'incident.
- 5- Créer une plateforme départementale de recueil des signalements de violence dans les transports scolaires en lien avec les DSDEN pour les situations fréquentes et les agresseurs identifiés. Il serait logique de distinguer les violences s'inscrivant dans la continuité des agressions commises en milieu scolaire (régulières avec auteur du même établissement) et qui devraient relever de l'action de l'école de celles, occasionnelles dont l'auteur est inconnu ou extérieur à l'établissement scolaire, qui devraient relever des services de police et de justice. Néanmoins, une centralisation des cas paraît indispensable.
- 6- Construire un questionnaire à destination pour des conducteurs afin de connaître leur perception des problèmes se déroulant dans leur bus.
- 7- Former les conducteurs de bus scolaires au repérage des violences et du harcèlement (voir proposition 2).
- 8- Au niveau national, mentionner dans un texte réglementaire la prohibition du harcèlement dans les transports et sa répression dès lors que les faits sont aussi commis à l'école. Le harcèlement dans les transports serait alors considéré comme une extension du harcèlement scolaire susceptible d'entrainer un traitement spécifique ou une réponse disciplinaire.

Les auteurs de l'enquête



Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette sont des pionniers de la lutte contre le harcèlement en France. Ils ont créé en 2006 le site http://harcelement-entre-eleves.com/ et fondé l'année suivante l'APHEE (Association pour la Prévention des Phénomènes de Harcèlement Entre Élèves).

Ils sont les auteurs en 2007 de la 1^{ère} enquête réalisée en France pour mesurer les faits de harcèlement à l'école auprès de 3500 élèves de collège.

Ils ont contribué au développement en France de la méthode de la Préoccupation partagée (inspirée des travaux d'Anatol Pikas).



Ils sont les auteurs de :

Ouvrages:

- Harcèlement et brimades entre élèves, La face cachée de la violence scolaire, Fabert, 2010.
- Prévenir le harcèlement à l'école, Guide de formation, Fabert 2012.
- Harcèlement et cyberharcèlement à l'école, Une souffrance en réseau, ESF Éditeur, 2014.
- Harcèlement scolaire, Le vaincre, c'est possible, La méthode de la Préoccupation partagée, ESF Éditeur, 2016.

Films:

- L'enfer au quotidien, 2005, disponible sur la chaine YouTube de l'APHEE.

 https://www.youtube.com/watch?v=OKHCdkGLsPA
- La méthode de la Préoccupation partagée, 2017, Réalisation Réseau Canopé disponible sur : https://www.reseau-canope.fr/notice/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html

Remerciements

- Anne Lorne a été à l'initiative de cette enquête.
- Alexandre Portier et Françoise Gerey nous ont facilité le travail au sein du Conseil Régional.
- Jean-Pierre Dublé, Anne-Marie Charuel et les enquêteurs de la société *Objectif Terrain* ont permis la passation du questionnaire.
- Basile Perret nous a documenté sur les dispositifs mis en place en Suisse dans le canton de Vaud.
- Gabrielle Moreau et Scot Bishop nous ont documenté sur les dispositifs mis en place au Canada dans la Province de l'Ontario.

Nous sommes heureux de les remercier personnellement.